

30.04.2009 - 09:30 Uhr

Baisse du produit de la RPLP: les jérémiades préventives des fonctionnaires fédéraux fâchent l'ASTAG

Bern (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG est fâchée par les jérémiades préventives des autorités fédérales sur une soi-disant baisse du produit généré par la RPLP du fait de la crise économique. En effet, cette crise frappe en premier lieu l'économie et les entreprises de transport et seulement de façon secondaire les pouvoirs publics. Les autorités fédérales seraient bien inspirées de commencer à se serrer la ceinture et d'enfin tenir compte du principe de causalité dans le cadre du financement des transports publics.

Du fait des répercussions de la crise économique sur la branche des transports, la Direction générale des douanes (DGD) prévoit un recul des recettes de 200 millions de francs au niveau de la RPLP. 50 autres millions devraient manquer dans la caisse de la TVA. De ce fait, il est probable que des moyens vont manquer dans le fonds pour le financement du transport public FTP; de ce fait, le transport public s'est déjà posé en victime de la crise économique dans les médias. C'est également la raison pour laquelle ceux qui tiennent les cordons de la bourse étatique ont d'ores et déjà réclamé, de façon préventive, de nouvelles sources de financement à encaisser auprès de l'économie et de la collectivité.

Les PME frappées de plein fouet réagissent avec irritation à ces jérémiades de l'État

L'irritation provoquée par de telles déclarations est grande au sein de l'Association suisse des transports routiers ASTAG qui représente près de 5'000 PME frappées de plein fouet par la crise économique. En réalité ce n'est ni le transport public ni l'État qui sont les premières victimes de la crise économique mais bien l'économie et les entreprises de transport. Elles sont frappées de plein fouet par cette crise, sans pouvoir vraiment y faire face. Il serait donc absolument urgent de décharger rapidement et massivement les PME des coûts existants et des charges administratives afin de créer une base solide pour une reprise durable.

Appliquer le principe de causalité au lieu du subventionnement croisé

Pour l'ASTAG, il est également indispensable d'analyser rapidement les mécanismes de financement des infrastructures du trafic et de procéder à un réajustement dans le sens prôné par l'association faitière de l'économie économiquesuisse. Il est en effet temps de tenir compte du principe de causalité dans le transport public. Il est totalement inutile de vouloir maintenir un système malade par l'entremise de subventions croisées provenant du trafic routier. Selon l'ASTAG, une réorganisation serait particulièrement profitable pour un trafic public concurrentiel dont la société suisse et l'économie ont véritablement besoin.

Une réorganisation du financement des infrastructures est indispensable

Au vu de l'évolution de la situation, l'ASTAG se demande comment la Confédération pourrait financer à long terme les investissements en rapport avec les infrastructures dans le cas où la politique de

transfert portée aux nues devait fonctionner par l'entremise de mesures coercitives et du contingentement du transport routier. Dans ce cas, le produit RPLP subirait une diminution sensible entraînant ainsi la perte d'une des sources de revenus les plus importantes. Et l'évolution économique actuelle est là pour le démontrer de façon très claire.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers

Michael Gehrken

Weissenbühlweg 3, 3007 Berne

Tél. 079 613 75 64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100582267> abgerufen werden.